



**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018**

Présents et représentés : Robert Follie (président), François Lejealle (vice-président), Philippe Alric (secrétaire général), Guy Lobel (trésorier, représenté par F. Lejealle), Jean-Jacques Chiozzi (vice-président délégué aux affaires hippiques), Joël Crevoisier (syndic, représenté par R. Follie), Jean-Pierre Le Bris (syndic), Christian Marc (syndic), Bruno Debeugny (syndic, représenté par F. Lejealle), Sandra Ta-Ngoc (syndic), Bruno Bellenguez (syndic), Nathalie Ganzel (syndic suppléant), Serge Godaert (maire-adjoint représentant la ville),

Absents excusés : Agostino Cisternino (syndic) Claude Girot (maire-adjoint)

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, le président déclare la séance ouverte.

1. APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du conseil syndical du 13 juin 2018 est approuvé tel qu'il est présenté.

2. RAPPORT DES COMMISSIONS

Budget-finances (G. Lobel)

▪ **Levée d'option crédit-bail**

Au terme de l'échéancier de paiement, la valeur résiduelle du camion Mitsubishi (CY 012 VJ) s'élève à 279,90 euros HT soit 335 euros TTC. Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de la levée d'option sur le véhicule Mitsubishi. Ce bien sera intégré dans l'actif pour sa valeur d'acquisition, la dépense étant prélevée sur le budget 2018 compte 2182.

▪ **Bons cadeaux de Noël**

Le conseil syndical donne son accord pour la délivrance de bons d'achats cadeaux aux enfants du personnel de 0 à 16 ans d'un montant de 85 €. Sept enfants sont éligibles soit un total de 595 € qui seront imputés sur l'article 623.

Administration générale (Ph. Alric)

▪ **Autorisation de lancement d'une consultation pour les marchés publics (marché de voirie et marché d'abattage, élagage et essouchage)**

Après consultation de tous les membres du conseil syndical, l'autorisation est donnée au Président de prendre tous les actes de préparation, de passation, d'exécution et de règlement du marché.

- **Création du profil d'acheteur pour la procédure d'appel d'offres**

La Plateforme « Achat public » est celle retenue car son offre est la plus adaptée à la structure de l'ASP car il n'y a pas d'abonnement annuel et elle est la moins chère : 780 € pour les deux appels d'offres

- **Commissions d'appel d'offres : Espaces verts et Voirie**

Il est rappelé que l'article 33 des statuts prévoit que la commission d'appel d'offres est composée des membres de la commission de travaux concernés (au moins 3) ainsi que de 2 suppléants désignés en conseil. Il est décidé que les commissions seront composées obligatoirement du rapporteur de la commission, d'un membre du bureau et d'un syndic.

Robert Follie, président de l'ASP ou François Lejealle vice-président assisteront à ces commissions.

- **Conseil de quartier**

Le compte-rendu de la première réunion de conseil de quartier qui s'est tenue le 20 juin 2018 a été adressé à tous les participants. Il est rappelé que le but de ce conseil est d'émettre un avis sur les projets qui concernent la vie du quartier (projets d'aménagements et d'équipements, et tout autre projet susceptible d'intéresser la qualité de vie des habitants). Ceci, afin de permettre aux instances municipales d'obtenir un éclairage au plus près des habitants dans les prises de décisions impactant la vie de la Cité en général et du Parc en particulier. Une copie de ce compte-rendu a été remise à Serge Godaert, maire-adjoint chargé de l'urbanisme qui ne manquera pas de nous tenir informés des réponses concernant les points gérés par la ville.

Communication (R. Follie/ N. Ganzel)

- **Délibération du Jury – Concours d'images et beaux textes « Trésors du Parc »**

Le jury se réunira le samedi 29 septembre 2018 dans les locaux de l'ASP. Un courrier sera adressé aux gagnants de chaque catégorie. Il est rappelé que les œuvres sélectionnées seront affichées sur les grilles de la Mairie en décembre prochain. Une réflexion est menée pour la remise des prix aux participants.

- **Exposition Jacques Laffitte au Château de Maisons**

Dans le cadre de l'exposition organisée par le CMN (Centre des Monuments Nationaux) intitulée « Jacques Laffitte, un château, un parc : 1818 aux origines de Maisons-Laffitte », (17 novembre 2018 - 11 mars 2019) l'ASP partenaire de l'exposition, accepte de céder ses droits sur l'affiche du bicentenaire 1818-2018 dont elle est le commanditaire et de prêter les œuvres suivantes :

- Plan du Parc encadré – annexe du Cahier des charges - exposé habituellement salle Wagrez.
- Deux registres reliés nommés « quartier du village et du château » et « quartier du Parc ».
- Un extrait du Cahier des charges de 1834.

Urbanisme (S. Ta Ngoc)

- **Soumission par la ville de deux projets de tennis couverts dans le Parc**

Ces deux projets ont été soumis à l'ASP le 2 juillet 2018. Cette question a été mise à l'ordre du jour du premier conseil de la rentrée. Après consultation des membres du conseil syndical, ces projets sont rejetés à l'unanimité. Robert Follie, président de l'ASP indique « C'est au-delà de notre responsabilité d'accepter de tels projets ». Il insiste sur le fait que « L'ASP est garante de l'intégrité du Parc et que cette décision va au-delà du mandat qui nous a été donné ».

L'ASP propose que la ville mène une réflexion sur une implantation sur l'île de la Commune.

- **Point sur les déclarations de travaux et Permis de construire**

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de la revue des dossiers de Permis de construire et de déclarations de travaux du 26 septembre 2018.

- **Construction 12 bis avenue Daumesnil**

Un point est à éclaircir sur le calcul de la surface de plancher total (voir compte rendu Urbanisme). Dossier à suivre ...

- **30 rue de La Muette (accès par Lavoisier)**

40 arbres se trouvaient sur cette propriété. Le permis de construire autorisait l'abattage de 12 arbres. L'ASP a été saisie de plusieurs plaintes de riverains. Des photographies prises par nos gardes font apparaître un abattage supplémentaire d'environ 10 arbres. Serge Godaert, chargé de l'urbanisme à la ville propose d'organiser un rendez-vous avec le promoteur/propriétaire en présence de membres de l'ASP. Sandra Ta Ngoc et François Lejealle souhaitent participer à cette réunion.

- **Ravalement de la maternelle Montebello**

Suite à des plaintes de résidents, une vérification sur la déclaration de travaux sera effectuée par Serge Godaert auprès du service urbanisme de la ville.

Voirie-circulation (F. Lejealle)

- **Entrée charretière 23 avenue Albine**

Après consultation du conseil syndical, la demande d'autorisation de création d'une entrée charretière a été rejetée. Un courrier sera adressé à l'associé.

- **Demande de stationnement figé avenue Béranger**

Après consultation du conseil syndical, la proposition de créer un stationnement figé a été rejetée. Un courrier sera adressé à l'associé.

- **Pont Talma**

La réception définitive des travaux de réfection du Pont Talma a eu lieu le 20 septembre 2018. Les travaux du revêtement pavé au-dessus du pont sont en cours et seront finalisés début octobre 2018 par notre prestataire Eurovia.

Espaces verts environnement (Ch. Marc)

- **Place Charlemagne**

L'aménagement de la place Charlemagne sera réalisé en octobre prochain. Les plans ont été transmis avec la convocation au conseil. Il faut réfléchir à l'organisation d'une inauguration de cette place.

Activités hippiques (JJ. Chiozzi)

- **Point sur l'activité hippique**

Jean-Jacques Chiozzi nous cite un article de Edouard de Rothschild du 24 septembre 2018 ainsi qu'un article repris dans la revue « Paris Turf du 25 septembre 2018, reprenant le titre suivant : « *Toujours l'incertitude à Maisons-Laffitte* ». Aucune décision n'a été prise à ce jour concernant l'avenir de l'Hippodrome et notamment du centre d'Entraînement. A suivre ...

- **Concours d'endurance**

Un premier concours d'endurance s'est déroulé le dimanche 16 septembre 2018 avec un départ et une arrivée au Cheval de Bronze. Une centaine de chevaux y ont participé. La remise des prix s'est déroulée en présence de Robert Follie, président de l'ASP.

Conseil juridique (S. Ta Ngoc)

- RAS

3. DIVERS

- **Réception des nouveaux arrivants**

Plusieurs membres du conseil syndical seront présents à cette réception qui se déroulera au Château le samedi 6 octobre prochain. Dans la mesure où l'ASP participe et fournit chaque année une documentation complète sur le Parc, il serait souhaitable de faire apparaître le logo de l'ASP sur les cartons d'invitations. Une demande sera adressée au service communication de la ville.

- **150 ans de l'Alliance Musicale**

Une manifestation pour la célébration des 150 ans de l'Alliance musicale est prévue le samedi 18 mai 2019 sur les pelouses à l'entrée de l'avenue Églé puis au Stade André Malraux au Mesnil-le-Roi.

- **Date des prochaines réunions**

Conseil syndical : le mercredi 14 novembre 2018 à 20h30

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à **22 H 25.**

Le président,
Robert Follie



